



## ARRETE 2023/44 Portant sur des mesures de circulation

### Le Maire de la Ville de Lauterbourg

- VU** les articles L 2212-2 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales  
**VU** le code de la route et notamment les articles R 44 et R 225  
**VU** l'arrêté interministériel du 29.11.1967 modifié, relatif à la signalisation routière  
**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4<sup>ème</sup> partie) approuvée par l'arrêté du 7 juin 1977

- Considérant** qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures utiles dans l'intérêt de la sécurité et de la commodité sur les voies et places publiques  
**Considérant** qu'en raison du cortège de la Saint Martin du 11 novembre 2023, sur la Place du Château, ainsi que dans la traverse(cortège) il y a lieu d'établir des règles de circulation spéciales

### ARRETE

- Article 1 :** A l'occasion de la fête de la Saint Martin
- La circulation et le stationnement sont interdits de 14h à 20h entre le croisement de la rue de l'Étang - rue du Faubourg et le début de la rue du Temple à hauteur du 6, Place du Château.  
L'accès à la Place du Château se fera par la rue de l'Église et la rue de l'Étang.  
Le sens unique de la rue de l'Étang sera temporairement levé et la circulation à double sens sera autorisée.
- Article 2:** Les services municipaux sont chargés de la mise en place de la signalisation et des déviations nécessaires.
- Article 3:** Un recours contentieux peut être porté contre la présente décision devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
- Article 4:** Le Brigadier Chef de la Police Municipale et la DGS de Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation est adressée à:
- La COB de Gendarmerie de Seltz-Lauterbourg
  - La Police Municipale
  - Le service technique de la Ville de Lauterbourg  
Le centre de secours de Lauterbourg

Lauterbourg, le 23 Octobre 2023  
Maire de Lauterbourg Joseph SAUM

